

**Art of Yoga – Peter Hersnack**  
Association Loi 1901  
7, Rue du Petit St Jean  
34000 MONTPELLIER  
[pay.secretaire@gmail.com](mailto:pay.secretaire@gmail.com)

**ASSEMBLEE GENERALE**  
**Du 28/08/2018**  
**A La Falaise Verte –**  
**07800 St Laurent du Pape**

L'Assemblée Générale annuelle est déclarée ouverte à 15H30. Colette Hersnack, présidente, anime les débats et Sylvie Palot, secrétaire, assume les fonctions de secrétaire de séance.

67 personnes sont présentes ou représentées

Présents lors de l'Assemblée: 38

Présents par procurations : 29

L'association comptant 177 adhérents au 31/07/2018, le quorum est atteint et l'Assemblée peut délibérer sur les questions à l'ordre du jour.

**BILAN MORAL**

La présidente rappelle l'objet de l'association, présente les membres du CA, et indique le fonctionnement du CA qui met en œuvre la politique décidée lors de la dernière AG.

**Membres du CA**

Colette Hersnack, présidente

Sylvie Palot, secrétaire

Christophe Gires, trésorier

Bernard Chemin, administrateur

Tous se sont impliqués dans les actions menées lors de cet exercice.

**a) « The Living Breath »**

Cette parution pour le public anglophone, en grande partie traduite de l'ouvrage de Peter « La Chair vivante », parue aux éditions «Les cahiers de Présence d'Esprit », déjà évoqué lors de la dernière AG, est en bonne voie.

Sous l'impulsion de Colette Hersnack, 6 adhérentes dynamiques et motivées se sont consacrées deux années durant à cette tâche passionnante et chronophage : Eleanor Dawson (à l'origine de la traduction en collaboration avec Peter), Sheila Baker, Robin Colyer, Robin Cauchois, Ariane Felton.

Après de nombreux échanges et plusieurs réunions de l'équipe à Montpellier, l'élaboration du texte est à présent terminé et l'on aborde la phase éditoriale.

L'association Art of yoga-Peter Hersnack, étant éditeur de l'ouvrage, le bureau met en place la logistique nécessaire et les frais de mise en page et d'impression sont prises en charge par un généreux donateur qui préfère garder l'anonymat. Merci à lui !

L'ouvrage devrait paraître en décembre 2018 et il sera disponible en version papier et en version électronique.

## b) Alimentation de l'Artranet

Deux comptes-rendus ont été publiés durant l'année et un troisième reste à venir.

- échos du dernier stage à la Falaise verte : La mémoire à l'œuvre, en trois parties...
- compte rendu d'un stage de Peter qui s'est tenu à Annecy le vieux en 1994 : Conscience et image du corps à partir des notes de Bernard Chemin

Le compte rendu d'un stage au Canada « Viveka » est en cours d'élaboration.

## c) Le nouvel Artranet

Artranet fait peau neuve avec un nouvel interface, d'autres possibilités et de nouvelles rubriques : analyse de postures, traduction et interprétation des YS, pratiques analysées.

Le tout en français et en anglais.

Olivier Piau, le concepteur du site, nous prépare un outil très performant, mais l'élaboration technique et complexe du site, les exigences de la traduction, font que le délai de mise à disposition du site est plus tardif que prévu.

## d) Organisation du stage d'été à la Falaise verte 2018

Le thème de l'année est « Etre en relation ».

La logistique (gestion des inscriptions, des transports, répartition des chambres) a été assurée par les membres du bureau.

Colette Hersnack et Sylvie Palot ont préparé le contenu du stage et animent les ateliers. Christophe Gires organise la soirée festive et veille à ce que tout se passe pour le mieux durant le séjour.

Les intervenants sont bénévoles et les recettes du stage sont destinées à la mise en œuvre des projets évoqués dans les points précédents.

Le bilan moral est soumis au vote

### Résultats du vote :

Abstentions : 0

Votes contre : 0

Votes pour : 67

***Le bilan moral est approuvé à l'unanimité.***

## BILAN FINANCIER

Le bilan financier est présenté par Christophe GIRES, trésorier qui présente et analyse les tableaux, répond aux questions.

### Bilan de l'exercice 2017-2018

ACTIF		PASSIF	
Compte courant	1 175 €	Fonds propres (idem report à nouveau)	12 984 €
Livret A	7 070 €	Résultat net de l'exercice	-4 706 €
Caisse	22 €	Provisions	0 €
Compte PayPal	12 €	Dettes	0 €
Compte Transferwise	0 €		
Actif immobilisé	0 €		

<b>TOTAL</b>	<b>8 278 €</b>	<b>TOTAL</b>	<b>8 278 €</b>
--------------	----------------	--------------	----------------

**Résultat de l'exercice 2017-2018  
Budget prévisionnel 2018-2019**

RECETTES				DÉPENSES						
	Prévu 2017-2018	Réalisé 2017-2018	Prévu 2018-2019		Prévu 2017-2018	Réalisé 2017-2018	Prévu 2018-2019			
Adhésions	3 700 €	3 718 €	3 700 €	Fonctionnement	3 750 €	3 634 €	3 700 €			
Participation au stage d'été	9 200 €	11 022 €	11 000 €	Frais liés au stage d'été		2 212 €	2 200 €			
Dons	200 €	525 €	200 €	Artranet	15 000 €	10 390 €	10 000 €			
Revenus de placement	10 €	66 €	60 €	Remboursement trop perçu		400 €	0 €			
Vente The living breath			2 000 €	Assurance	160 €	155 €	160 €			
				Frais bancaires	90 €	161 €	160 €	<b>RESULTAT</b>		
				Frais liés à la traduction	7 100 €	3 085 €	3 000 €	Prévu 2017-2018	Réalisé 2017-2018	Prévu 2018-2019
<b>TOTAL</b>	<b>13 110 €</b>	<b>15 331 €</b>	<b>16 960 €</b>	<b>TOTAL</b>	<b>26 100 €</b>	<b>20 037 €</b>	<b>19 220 €</b>	<b>-12 990 €</b>	<b>-4 706 €</b>	<b>-2 260 €</b>

## BILAN

A la fin de l'exercice 2017-2018, les finances de l'association sont très saines : l'association dispose de 8 278 € à son actif, et ce malgré un résultat net de l'exercice négatif (-4 706 € ; cette situation était prévue).

L'association dispose de 2 principales sources de recettes: adhésions et partition au stage d'été.

Hormis les frais de fonctionnement, les principales dépenses de l'association sont liées au développement et à la traduction du nouvel Artranet bilingue, au travail de traduction de « La Chair vivante ».

Le bilan financier est soumis au vote.

### Résultats du vote :

Abstentions : 0

Votes contre : 0

Votes pour : 67

***Le bilan financier est approuvé à l'unanimité.***

## MODIFICATION DES STATUTS

Elle est nécessaire pour ouvrir un compte en devises étrangères en prévision des ventes de « The Living Breath ».

L'ajout suivant aux statuts est proposé aux votes :

« L'association Art of Yoga-Peter Hersnack est autorisée à procéder à l'ouverture de comptes bancaires en devises étrangères et donne pouvoir à la Présidente et au Trésorier de procéder aux démarches nécessaires auprès des organismes concernés. »

Il est procédé au vote pour acceptation de la proposition

**Résultats du vote :**

Abstentions : 0

Votes contre : 0

Votes pour : 67

*L'ajout aux statuts est adopté à l'unanimité.*

**RETOUR SUR « THE LIVING BREATH »**

La présidente et Eleanor Dawson présentent le flyer qui peut servir de marque page et donnent des informations sur l'aspect du futur ouvrage.

On évoque la couleur de la couverture (un dégradé de bleu), les dessins et les « petits bijoux » de Sheila Baker (phrases de Peter, images qu'il a donné lors du stage à l'origine de l'ouvrage auquel Sheila participait) , l'analyse précise des pratiques.

Le prix du livre sera établi en fonction des critères anglais, moins de 15€..

**PRESENTATION DU NOUVEL ARTRANET**

Ce site bilingue (français/anglais), véritable base de données de l'enseignement de Peter, est réservé aux adhérents, est en cours de construction. Une capture d'écran des différents outils sont présentés à l'Assemblée par Colette Hersnack (contenu) et Christophe Gires (ergonomie).

Cette présentation est suivie d'un échange et d'une ovation faite au concepteur Olivier Piau...

**PERSPECTIVES**

Le CA s'engage à poursuivre et à mener à bien les actions en cours : parution de « The Living Breath » (en décembre 2018), mise à disposition du nouvel Artranet (décembre en principe, mars 2019 dernier délai car le concepteur mène de front un travail professionnel et ce travail chronophage), alimentation en contenu de ce site, organisation d'un stage d'été à la Falaise verte en août 2019....

**CONSTITUTION DU CA**

Suite à l'appel qui accompagnait la convocation à l'AG, Brigitte Leroy-Viemon présente sa candidature et il est procédé au vote.

### **Résultats du vote**

Abstentions : 0

Votes contre : 0

Votes pour : 67

***Brigitte Leroy-Viemon est élue à l'unanimité.***

Bienvenue à elle !

### **QUESTIONS DIVERSES**

#### **Publication des yoga-sūtra commenté par Peter**

Elle est à venir lorsque les précédents projets auront été menés à bien. La publication des YS sur le site Artranet participe au processus qui se poursuivra sur plusieurs années : un long travail sur les notes laissées par Peter est à mener....

#### **Amélioration de l'accès à Artranet**

La demande en a été faite à Olivier et tout devrait s'arranger avec la nouvelle version d'Artranet.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

La présidente  
Colette HERSNACK

La secrétaire  
Sylvie PALOT